

**2016\_CT2\_115**

**OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme de Gardanne**

Le 23 juin 2016, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la Reine Jeanne à Ventabren, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 17 juin 2016, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient Présents :** JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROCHE Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHAZEAU Maurice – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – PERRIN Jean-Marc – RAMOND Bernard – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :** ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AUGEY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – BERNARD Christine donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à ALBERT Guy – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – CORNO Jean-François donne pouvoir à DELAVET Christian – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DEVESA Brigitte donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia – FERAUD Jean-Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GALLESE Alexandre donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – GERARD Jacky donne pouvoir à RAMOND Bernard – JOUVE Mireille donne pouvoir à FREGEAC Olivier - de SAINTDO Philippe donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MENFI Jeannot donne pouvoir à TALASSINOS Luc – MORBELLI Pascale donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SUSINI Jules – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PIZOT Roger donne pouvoir à MANCEL Joël – POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à TAULAN Francis – RENAUDIN Michel donne pouvoir à GACHON Loïc – ROLANDO Christian donne pouvoir à BOUDON Jacques – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

**Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir :** AMIEL Michel – BONTHOUX Odile – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CHARRIN Philippe – DAGORNE Robert – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – LAGIER Robert – LEGIER Michel – MALAUZAT Irène – MEÏ Roger – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – SLISSA Monique

**Secrétaire de séance :** Roxane CALAFAT

**Monsieur Guy ALBERT** donne lecture du rapport ci-joint.

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE**

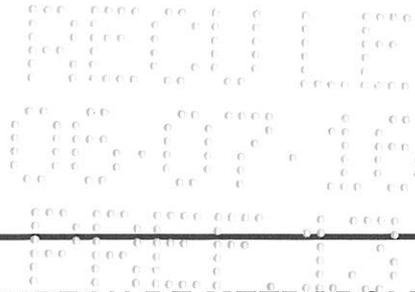
**Développement économique et emploi / Tourisme et Promotion du Territoire**

■ Séance du 23 juin 2016

05\_7\_03

■ Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme de Gardanne

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :



# RAPPORT AU BUREAU DE METROPOLE

## Tourisme et Promotion du Territoire

### ■ Séance du 30 juin 2016



### ■ Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme de Gardanne

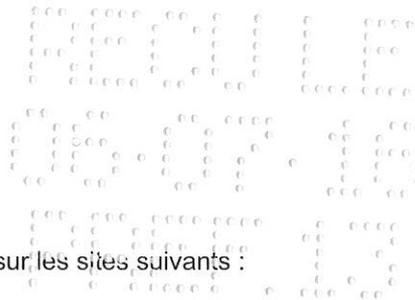
Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de sa compétence développement économique, le Territoire du Pays d'Aix a mis en place des actions en faveur du développement touristique du territoire. S'il s'appuie principalement sur l'Office de Tourisme du Pays d'Aix pour son expertise, il confie néanmoins certaines missions à d'autres offices de Tourisme du Territoire, identifiés comme « offices de pôles », conformément à son Schéma de Développement Touristique 2012-2016.

Très dynamique, l'Office de Tourisme de Gardanne a obtenu la marque « Qualité Tourisme » et le label « Tourisme et Handicap ».

La mise en place de la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'a pas permis d'instruire le dossier avant la manifestation bien que cette demande ait été reçue au guichet unique dans les délais réglementaires.

Début 2016, l'Office de Tourisme de Gardanne a organisé les « Indus'3days » sur sa commune les 26 février, 4, 5 et 6 mars afin de valoriser le dynamisme industriel et développer la filière très prometteuse du Tourisme Industriel/d'entreprise pour laquelle les touristes ont de plus en plus d'intérêt. Cet événement qui était une « première » a été couronné de succès : 3 jours de visites d'entreprises à Gardanne et sur le Pays d'Aix, des conférences, des expositions. Il s'agissait de sensibiliser les professionnels du tourisme mais également les industriels aux enjeux de développement que représente cette filière et de faire découvrir les potentialités. En effet, Le tourisme industriel représente une manne économique considérable : augmentation des ventes de produits, fidélisation de la clientèle, ... etc.



Les visites se sont déroulées principalement sur les sites suivants :

- Altéo, premier fournisseur intégré mondial d'alumines de spécialité,
- Eon, centrale biomasse de Gardanne
- Parc photovoltaïque des Sauvaires,
- Carrière de Malespine,
- Station de dépollution des eaux usées

Le terrain de prédilection reste cependant le domaine de l'agro-alimentaire :

Le plan d'actions 2016 de l'Office de Tourisme de Gardanne développe un certain nombre d'événements et de démarches propres à irriguer tout le territoire du Pays d'Aix et au-delà. L'Office de Tourisme de Gardanne souhaite, en effet, être le porte-drapeau du tourisme industriel et prévoit de structurer une offre autour de cette thématique à travers différentes opérations :

- ✓ Recensement de l'offre ainsi qu'une étude de territoire,
- ✓ Présentation du potentiel de cette filière lors d'une table ronde au Workshop des professionnels du tourisme du territoire,
- ✓ Organisation d'un programme annuel d'excursions sur le territoire autour de cette thématique,
- ✓ Participation à la création du circuit « Mines d'Énergies sur les territoires du Pays d'Aix et du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,
- ✓ Réflexion préalable à la création d'une brochure recensant les activités de découverte économique sur le territoire,
- ✓ Réalisation d'un film promotionnel,
- ✓ Création d'un programme commun pour certains événements : ex : la fête de la Sainte Barbe avec les communes du bassin minier.

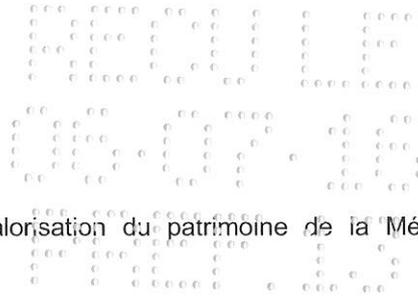
Pour mener à bien ce projet, l'Office de Tourisme de Gardanne a sollicité en 2016 une aide financière d'un montant de 10 000 €.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La délibération n° 2012\_A029 du Conseil communautaire de la CPA du 15 mars 2012 définissant les critères d'attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur du développement touristique sur plusieurs communes ;
- La délibération HN 009611/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;



- L'avis de la Commission Tourisme et valorisation du patrimoine de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence du 23 juin 2016 ;

Où le rapport ci-dessus,

### **Délibère**

#### **Article 1 :**

Est attribuée à l'association de l'Office de Tourisme de Gardanne une subvention de 10 000 € pour l'organisation de la manifestation Indust'3 days.

#### **Article 2 :**

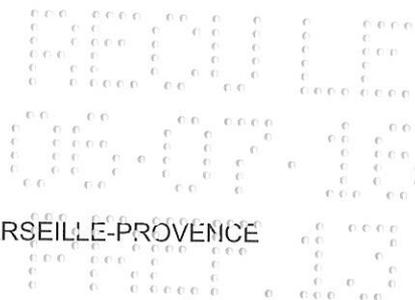
Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

#### **Article 3:**

La dépense en résultant sera imputée sur la ligne 3T/95/20421 qui présente les disponibilités nécessaires.

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué  
Promotion et Développement du Tourisme

Danielle MILON



METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

N°

### **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme de Gardanne**

L'association de gestion de l'Office de Tourisme de Gardanne sollicite l'obtention d'une subvention de 10 000 € pour l'organisation de l'événement les « Industr3 Days ». Cet événement a eu lieu les 4, 5 et 6 mars dernier.

**OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme de Gardanne**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	75
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	75
Majorité absolue	38
Pour	75
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

30 JUIN 2016